

La négation : son symbolisme physique

Calbris Geneviève
ENS-LSH, CNRS UMR 8606.
calbris.genevieve@free.fr

Résumé

L'exposé est centré sur trois variantes gestuelles de la négation, également étudiées par Kendon : geste A, le secouement latéral de la tête (Kendon, 2002) ; geste B, la main verticale en pronation ; geste C, le mouvement transversal de la main horizontale en pronation (Kendon, 2004).

La question est de savoir si leur nuance sémantique est apportée par le contexte d'énonciation, le geste lui-même, leur association ou leur interaction.

De l'analyse des exemples français, il résulte que les nuances sémantiques constatées en contexte verbal sont en partie apportées par le geste et que le locuteur a le choix entre deux modes de négation, l'un défensif (gestes A et B) et l'autre agressif (geste C). Sur le mode défensif, il se contente d'éviter ou d'arrêter un échange avec l'extérieur, c'est le refus d'une assertion. Sur le mode agressif, il élimine du tranchant de la main ce qu'il dit/fait ne plus exister. C'est l'assertion d'une inexistence. Les modes physiques de négation diffèrent selon le contexte : nier une proposition s'exprime par une opposition tandis que nier une existence s'exprime par une destruction. Si ces modes de négation sont physico-symboliques, on peut imaginer une dérivation sémantique tributaire du mode. Effectivement, l'assertion positive par double négation n'apparaît possible qu'à partir des expressions de refus passif, réversible.

Mots clés : *gestuelle coverbale, négation, symbolisme physique*

Abstract

The paper focused on three gestural variants of negation also studied by Kendon (2002, 2004) : the headshake (gesture A), the prone vertical palm (B), or the rapid lateral movement of prone horizontal palm (C). The question is whether the semantic variants are due either to context, gesture, or their interaction.

The analysis of French examples shows that gestural semantic nuances observed in verbal contexts are brought by gesture and that the speaker chooses between two ways of negation, a defensive one (gestures A and B) and an aggressive one (gesture C). In a defensive way, one simply stops an exchange with the outside, it is the *refusal of an assertion*. In an aggressive way, one cuts off with the edge of one's hand what one says and makes it no longer exist. It is the *assertion of a non-existence*. The physical negations vary with the context: denying a proposition is performed by an opposition while denying an existence is performed by an elimination. If these modes of negation are both corporal and symbolic, one can conceive a semantic derivation depending upon the mode. In fact, it seems that the positive assessment, by way of an implied double negative can only be performed in the defensive or passive way, through the reversible act.

Key words: *co-verbal movement, negation, physical symbolism*

1. Introduction

La négation est définie, à la fois, comme un acte de l'esprit qui consiste à refuser un rapport, une proposition, une existence, et comme la manière de les refuser. Je prends la définition au pied de la lettre en considérant les actes et manières par lesquelles le corps humain refuse un rapport, une proposition, une existence. On les retrouve, stylisés, dans les variantes gestuelles de la négation qui, au nombre de neuf en français, interviennent de façon sémantiquement différenciée dans la parole:

- (1) La tête reculée: *Ah non*
- (2) La tête détournée: *J'aime pas ça*
- (3) La tête secouée: *Non*
- (4) La main verticale en pronation: *Non merci*
- (5) Le mouvement latéral de la main verticale en pronation: *Vraiment pas*
- (6) Le secouement de la main verticale en pronation: *Surtout pas*
- (7) La main verticale en pronation, index levé, en signe de rectification: *Pas sur ce point*
- (8) La main verticale en pronation, index secoué, en signe d'interdiction: *Non non non*
- (9) Le mouvement transversal de la main horizontale en pronation: *Y en a pas.*

Soit trois mouvements de la tête (1. la tête reculée, 2. détournée, 3. secouée), cinq gestes de la main verticale en pronation, avec les doigts étendus (4. la main en position statique, 5. latéralement déplacée, 6. secouée) ou seulement un doigt étendu (7. l'index en position statique, 8. secoué), sans oublier le mouvement transversal de la main horizontale en pronation (9).

La démonstration est centrée sur trois gestes de négation qui ont aussi été étudiés chez des locuteurs anglais (Kendon, 2002, p. 147-182) et italiens (Kendon, 2004, p. 251-264). Les trois types de gestes en question sont le secouement latéral de la tête (dénommé ci-dessous, geste A), la main verticale en pronation (geste B) et le mouvement transversal de la main horizontale en pronation (geste C).

2. Objectif

La question est de savoir si les nuances sémantiques des variantes gestuelles coverbales de la négation sont apportées par le contexte d'énonciation, par le geste lui-même, ou par leur interaction. De mes propres travaux sur des exemples français (Calbris, 1983, 1985, 1987, 1990), il résulte que les nuances sémantiques constatées en contexte verbal sont en partie apportées par le geste et que le locuteur a le choix entre deux modes de négation, l'un défensif (gestes A et B) et l'autre agressif (geste C). Sur le mode défensif, que ce soit en détournant la tête d'un côté et de l'autre (A) ou en levant la paume en panneau devant soi (B), le locuteur se contente d'éviter (A) ou d'arrêter (B) un échange avec l'extérieur, ce qui exprime métaphoriquement au plan langagier le refus d'une assertion. Sur le mode agressif avec le troisième geste (C), il élimine du tranchant de la main ce qu'il fait et dit ne plus exister. C'est une néantisation. Ainsi, les modes physiques de négation diffèrent selon le contexte: *nier une proposition s'exprime par une opposition tandis que nier une existence s'exprime par une destruction.*

Le synopsis de la démonstration est présenté, tableau 1. Les gestes A B C, (1^e lignes du tableau) sont des dérivés de réflexes ou d'actes, (2^e lignes) qui, appartenant à deux modes différents d'action, selon un mode défensif réversible ou au contraire, agressif et irréversible (3^e lignes), ont une signification physico-symbolique différente (4^e lignes), symboliquement exploitée dans la parole (5^e lignes). Les trois gestes se regroupent en deux types d'actes négatifs fondamentalement différents comme le prouve leur dérivation sémantique.

<i>Gestes :</i>	A	B	C
	Tête secouée	Main verticale en pronation	Mouvement transversal de la main horizontale en pronation
<i>dérivés d'actes:</i>	Évitement	Auto-protection	Suppression
<i>Action:</i>	défensive et réversible		agressive irréversible
<i>avec pour signification physico-symbolique:</i>	Refus d'échange avec l'extérieur		Refus d'une existence
<i>langagière:</i>	Nier une proposition		Nier une existence

Tab. 1: Gestes de négation : de l'action au signe

3. Analyse des données

L'hypothèse explicative découle de la comparaison des données, de la constatation suivante visualisée dans le tableau 2. La possibilité pour un geste de négation d'avoir une acception positive, par le biais d'une double négation sous-entendue, est limitée aux gestes A et B, à ceux dont la négation est exprimée par une action essentiellement défensive et réversible (tab. 1). L'acception positive ne serait donc plus le produit d'une dérivation sémantique systématique à partir de la négation (moins par moins donne plus), mais l'exploitation d'une signification physico-symbolique (action négative réversible, ou non).

<i>Gestes coverbaux : de la négation</i>	A Tête secouée	B Main verticale en pronation	C Mouvement transversal de la main horizontale en pronation
	3.1	3.2	3.3
<i>Négation énoncée</i>	.1	.1	.1
<i>Négation sous-entendue</i>	.2	.2	.2
<i>Double négation sous-entendue</i>	.3	.3	---

Tab. 2: Gestes de négation et leur dérivation sémantique

3.1. Secouement latéral de la tête (A)

3.1.1. Négation énoncée

Emblème de la négation, capable de signifier « Non » hors contexte, le secouement latéral de la tête^(A) peut à plus forte raison accompagner une phrase négative. Par exemple¹, une femme rapporte sa conversation: « Alors je lui dis : ^(A)*écoutez, je peux pas faire autrement* ». Il s'agit maintenant de budgétiser un projet, le comptable annonce : « J'ai reçu un coup de fil de Paul qui me disait ^(A)*qu'en principe, il n'y avait plus d'argent* (s.e. il ne faut pas en attendre) ». Il s'agit dans les deux exemples d'une réponse négative à une attente d'aide dans le premier cas, à une attente d'argent dans le second. Bref, c'est une réponse négative à un bienfait espéré.

L'étude de la motivation du geste est instructive. Elle permet de dire que le signe gestuel de négation qui semble aller de soi n'est pas un doublon de la négation verbale. La signification profonde et physique du geste dérivé du refus de nourriture, équivalant ici à 'ne pas recevoir', exprime en fait la conséquence de la raison verbalement énoncée : 'on nous dit qu'il n'y a plus d'argent, on ne nous en donnera pas'. L'information gestuelle complète l'information verbale comme on peut le constater dans les exemples des rubriques suivantes.

3.1.2. Négation sous-entendue

La négation sous-entendue sert de paraphrase complémentaire. En voici un exemple. Je suis assise face à deux jeunes femmes dans un autobus qui approche d'un arrêt. L'une d'elles se lève et interroge : « On descend là ou à l'autre ? » puis elle se rassied en secouant la tête pour dire: « ^(A)*Ca revient au même* (= Y a pas de différence) ». On la voit, ce faisant, mentalement refuser sa propre proposition.

3.1.3. Double négation sous-entendue

Dans le cas de la double négation, moins par moins donne plus, la négation de la négation devient une assertion positive (Calbris, 1983, p. 698). Par exemple, trois femmes au restaurant se plaignent que les affaires ne marchent pas l'été, l'une d'elles

corrige: « Ca dépend, l'été dernier ^(A) *on a bien travaillé* (= on n'a pas mal travaillé) ». La locutrice refuse le point de vue négatif exprimé. Ainsi, la tête secouée en signe de négation peut aussi bien compléter une phrase qu'accompagner une assertion positive en niant une proposition négative.

La motivation du secouement latéral de la tête, comme signe de négation, ne serait que la variante répétitive d'un autre signe de négation qui proviendrait, lui, de la réaction enfantine de refus de nourriture. L'acte d'évitement n'est pas seulement pratiqué par le bébé qui, à partir de trois mois, détourne la tête du sein dont il ne veut plus (Spitz 1994, p. 13). En tournant la tête sur le côté, on écarte la bouche, le nez, les yeux (Darwin, 1882, p. 249) de la source du désagrément gustatif, olfactif, visuel. Le réflexe est réutilisé comme signe. Le mouvement est en effet susceptible d'accompagner des phrases telles que *Je peux pas le sentir !* ou *Je peux pas le voir (en peinture)!*. Ce brusque détournement de la tête exprime généralement dans la vie courante un refus dégoûté, surtout si on voit les yeux brusquement se fermer et la bouche grimacer : *J'aime pas ça*.

L'acte d'évitement qui nous fait détourner la tête, d'un côté et de l'autre, serait devenu le signe connu de négation susceptible d'exprimer une négation ou une double négation sous-entendues. Par un détournement répété, le locuteur n'accepte pas de recevoir la proposition faite. Un transfert métaphorique a été opéré : le refus d'une nourriture à assimiler oralement est reproduit pour signifier le refus d'une proposition, orale cette fois et à assimiler intellectuellement!

3.2. Main verticale en pronation (B)

Physiquement, la paume arrête une progression adverse vers soi ^(B) et, éventuellement, la repousse. C'est un geste d'autoprotection défensive. De la main, le locuteur se défend d'une menace extérieure ou s'oppose à une émission de parole. Le geste arrête une velléité de prise de parole, ou bien une parole erronée.

3.2.1. Négation énoncée

C'est de cette manière qu'une femme de soixante ans contredit les propos tenus : « Oh, ^(B) *ne parlez pas de calme*, la nuit, ils ont beaucoup de bruit ». Les exemples disponibles sont innombrables. À chaque fois, la paume arrête ce qui a été 'avancé' par autrui, elle s'oppose au propos précédemment émis. C'est un geste d'objection et, à l'origine, essentiellement un geste d'autoprotection. On peut voir le locuteur recourir aux deux mains ^(BB) pour mieux se protéger. C'est ainsi qu'un journaliste imite la posture mentale de collègues qui n'osent pas aborder un sujet brûlant: « Alors ça ! ^(BB) *ouh là là*, ^(BB) *pas touche !* ».

3.2.2. Négation sous-entendue

Le geste d'autoprotection complète l'information verbale comme dans cet exemple où une actrice interprète dans une pièce de théâtre le rôle d'une femme de ménage : « Cette fois, ^(B) *je n'ai rien oublié* ». Sa main levée en paravent sous-entend 'comme ça, je ne me ferai pas attraper (je me suis protégée d'une attaque verbale)'. Une fois de plus et contrairement aux apparences, le geste négatif n'est pas une illustration de l'information verbale « je n'ai rien oublié », il la complète car il exprime en réalité pourquoi la locutrice n'a rien oublié.

Il importe de signaler ici une spécificité française qui est l'expression vocale et gestuelle d'un sous-entendu négatif « Ça !... » (Calbris & Montredon, 1981). L'arrêt manuel exprimé par la paume levée en pronation et légèrement concave, comme l'arrêt vocal, exprimé par un coup de glotte, indiquent tous deux le caractère négatif du sous-entendu qui, lui, est spécifié par la mimique faciale, au choix, d'ignorance, d'indifférence, d'impuissance, d'évidence dépréciative, de dénigrement, de menace, etc. Dans les deux exemples suivants, chacune des femmes prévient son interlocutrice: « Je lui ai dit: ^(B)*Avec lui* (s.e.: faut s'attendre à tout) » __ « ^(B)*Alors là!...*(s.e.: méfie-toi) ».

3.2.3. Double négation sous-entendue

Par le biais d'une double négation, le geste B peut exprimer la perfection ou l'accord. D'ailleurs nous avons en français une expression verbale populaire qui exprime l'accord par une double négation, « C'est pas de refus ». À propos d'accord exprimé gestuellement, la nuance est difficile à établir entre un accord par capitulation - mains levées, on se rend aux arguments de l'adversaire, - et un accord gestuellement concédé équivalent à 'Je ne dis pas non'. En voici un exemple. Dans un café restaurant, une serveuse répond à deux clientes qui discutent longuement sur ce qu'elles vont prendre : « ^(BB)*Comme vous voulez !* ». Visiblement conciliante, elle respecte l'adage selon lequel le client est roi. Pas d'opposition.

L'appréciation positive de perfection est aussi exprimée par ce geste. « Tu as vu le film ? - ^(B)*Remarquable* (=pas de défaut) ». Là encore, le geste sous-entend qu'on ne peut rien objecter. Pas d'objection.

3.2.4. Remarque sur la graduation physico-symbolique de l'opposition

Une façon de vérifier la valeur du lien analogique imaginé est de vérifier si une graduation du signe au plan physique se retrouve équivalente au plan sémantique. Effectivement, la plus ou moins grande surface physiquement opposée se révèle proportionnelle à l'importance de l'opposition ou de l'autoprotection à signifier (Calbris, 1990, p. 119). La paume constitue une surface d'opposition que l'on peut physiquement réduire ou augmenter. Réduire par une réduction d'angle (paume oblique) ou de surface (un doigt levé contre l'extérieur). Aggrandir par un élargissement de la surface d'opposition soit de façon statique par un geste symétrique^(BB), soit de façon dynamique par un mouvement transversal^(B transv.) ou un secouement^(B sec.), soit enfin en cumulant mouvement latéral et symétrique^(BB transv.). Je ne donne ici que quelques exemples sur l'agrandissement.

Qu'elle soit statique ou dynamique, l'opposition signifiée des deux mains^(BB) est sémantiquement plus marquée. Voici des oppositions exprimées successivement avec les deux mains : levées « Pardon ^(BB)*n'en parlons plus* », secouées « ^(BB sec.)*surtout plus ça* », et symétriquement écartées « ^(BB transv.)*C'est la seule chose* qui puisse tenir ». Le secouement, symétrique ou non^{(B(B)sec.)} exprimerait plutôt le tremblement peureux : « ^(B sec.)*Je ne prends pas parti parce que je ne veux pas* » ; « ^(BB sec.)*Surtout plus ça* ». Le mouvement transversal, symétrique ou non^{(B(B)transv.)} exprimerait, lui, le caractère absolu: « ^(B transv.)*Jamais* » ; « ^(BB transv.)*C'est la seule chose* (s.e.: aucune autre) ». De la confrontation des exemples, on peut déduire que, seule, compte la double opposition. Le mouvement introduit, lui, un autre sème, celui de la totalité s'il est transversal, ou celui de la peur si c'est un secouement.

Autrement dit, les différentes acceptions de la main verticale en pronation se résument en un arrêt autoprotecteur contre ce qui vient de l'extérieur, y compris contre une prise de parole, ou contre le contenu d'une parole émise ou attendue d'autrui. Geste d'objection, la paume en avant peut également prévenir une objection prévisible. Réflexe d'autoprotection, à l'origine, ce geste d'objection exprime le refus d'une assertion.

3. 3. Mouvement transversal de la main horizontale en pronation (C)

Le mouvement transversal de la main horizontale en pronation^(C) est polysémique : il exprime en contexte une quinzaine de significations qui ne s'expliquent pas toutes par une dérivation sémantique à partir d'une signification fondamentale et physique (Calbris, 1990, p. 139-141) comme c'était le cas pour B. Le problème est ici plus complexe. Le geste signifie, entre autres, la totalité, la coupure, le caractère direct, catégorique de quelque chose, il est même l'emblème de la fin, synonyme de 'c'est fini'. Nous allons voir que la négation exprimée de cette manière apparaît absolue, catégorique, définitive, comme si elle était 'colorée' par les autres significations du geste.

3.3.1. Négation énoncée

Le geste accompagne des énoncés négatifs qui comportent presque exclusivement des indéfinis « aucun », « personne », « jamais », « rien ». Par exemple, une vieille dame accompagne de ce geste les énoncés suivants: « Non, ^(C) *pas du tout*, ça ne me tente pas du tout », ou bien « ^(C) *Plus un sou* », ou bien encore « Alors, ^(C) *je dis plus rien* ». De la même façon, un jeune homme explique qu'il n'arrive pas à nager avec des palmes: « Avec les palmes, j'ai jamais pu, ^(C) *jamais* avec les palmes (= impossible, à chaque fois) ».

3.3.2. Négation sous-entendue

Le geste complète sémantiquement l'énoncé. Invité à s'exprimer à la télévision, l'avocat de l'association des consommateurs déclare : « Mais lorsqu'il y a 50.000 intoxications alimentaires, ^(CC) *là*, on n'en parle pas ». L'avocat est resté sobre dans ses paroles comme l'exige sa profession, mais son geste symétrique de suppression totale confronté à l'idée de parole signifie 'plus un mot, motus et bouche cousue'. Le contraste dans les contenus sémantiques différemment formulés par le geste et la voix est d'autant plus saisissant.

Cette acception 'd'absolutisme' dans la négation et d'inexistence se retrouve dans les exemples napolitains rapportés par Kendon (2004, p. 256-258) : personne au bout du fil sur les seize appels téléphoniques, plus de brie (à l'épicerie du coin) et, pour ce couple de touristes, pas la moindre nourriture de toute la journée.

Comme signe de négation, le geste C exprime le néant absolu: la moindre entité n'a jamais existé ou n'existe plus. Il devient un signe de fin, l'emblème de la fin. Il exprime justement la négation absolue (aucun, personne, rien et jamais) ou la négation définitive (plus personne, plus rien, plus jamais). On peut penser qu'à ce titre, le mouvement transversal de la paume orientée vers le sol représente concrètement l'inexistence de la moindre chose sur toute la surface du sol: pas le moindre infime obstacle senti sous la paume qui pourrait signaler l'existence de la moindre chose. Dans ce cas, le geste serait relativement lent. Il n'en est rien. En fait, l'inexistence n'est pas,

ici, à interpréter comme une absence de création, mais comme le produit d'une négation, d'un anéantissement, c'est-à-dire le résultat d'un acte de suppression si l'on tient compte de la vitesse du mouvement transversal brusquement arrêté. D'ailleurs, certains contextes verbaux donnent des indications sur la motivation et la signification 'physique' du geste :

« ^(C)*Effacé* de l'histoire ! », commente un historien ____ Un coursier parle d'un chantier de rénovation: « Il y avait des anciens bâtiments, ^(C)*ils ont tout rasé* ». Le tranchant de la main coupe et la paume efface !

Le geste décrit d'ailleurs des expressions verbales telles que « faire table rase », « arrêter » ou « couper court ». L'acte d'élimination physique constitue un signe de négation absolue et définitive. Il n'y a physiquement plus rien. L'expression gestuelle du néant nous apprend qu'il ne peut être conçu que comme le produit d'un anéantissement : il faut avoir été pour ne pas être! L'expérience vécue transparait dans notre représentation mentale de l'abstrait. En résumé, *signe coverbal de négation, le mouvement transversal de la paume horizontale en pronation figure l'inexistence de l'objet escompté.*

3.3.3. Pas de double négation sous-entendue

Une précision importante est à apporter concernant le geste C. *Grâce à sa polysémie, le geste C peut attribuer aux assertions positives énoncées une qualité, mais il ne peut les paraphraser de façon antithétique.* Il exprimera le caractère total de l'accord, mais pas le non refus. Il ne peut définir la certitude par le refus d'un doute, mais il la dote d'une qualité, c'est une certitude absolue.

4. Conclusion

Le phénomène dérivatif de double négation n'est pas général. Il se limite à deux gestes sur trois. L'explication de la double négation serait à trouver dans ce qui les unit tout en les opposant au troisième. Reconsidérons une dernière fois les trois gestes dans leur action la plus concrète. En A, secouer la tête écarte la bouche de la nourriture à absorber. En B, la paume arrête ce qui vient de l'extérieur. En C, le tranchant de la main semble couper tandis que la paume efface. Si l'on confronte leur action physique à leur signification en contexte verbal, on s'aperçoit que leur action physique respective se prolonge en acte symbolique dans la communication langagière:

- A. Je n'accepte pas ce qui m'est proposé d'ingérer, ou d'assimiler. J'évite ce que je ne veux pas.
- B. Je me protège de l'extérieur, de ce qui n'est pas bon, ou erroné. J'arrête ce dont je ne veux pas.
- C. Je supprime et, ce faisant, j'affirme qu'il n'y a pas.

Si l'on compare les acceptions négatives des gestes A et B, on ne peut s'empêcher de constater qu'elles partagent un sémantisme commun plus général de refus de relation avec l'extérieur. Ces modes de refus passif expriment une non acceptation de ce qui est proposé, que ce soit de la nourriture, un objet concret ou une proposition orale dans le cadre d'un dialogue.

Ces actes se répartissent en deux modes différents de négation qui déterminent le type de dérivation sémantique. Par exemple:

- A. Je peux éviter, puis je peux refuser cet évitement par le mouvement inverse.

B. Je peux arrêter, puis je peux refuser cet arrêt par le mouvement inverse.

C. Je peux détruire, mais ne peux pas annuler cet acte par un mouvement inverse.

Les deux premiers gestes de type défensif sont réversibles, ils peuvent exprimer la double négation et donc paraphraser une appréciation positive (pas négatif), un accord (pas de refus) la certitude (pas de doute), la perfection (pas de défaut). Le dernier n'est pas réversible, et bien que ce soit un geste de négation, il ne peut exprimer une double négation.

Il apparaît en conclusion que la dérivation de la négation en appréciation positive par le biais d'une paraphrase antithétique n'est pas le fait d'une extension au plan sémantique. Elle dépend du geste même, de son action physique ou plus exactement du mode physique de refus. Penser une double négation n'est possible qu'à partir d'une expression physique de refus passif, réversible. La dérivation sémantique découle du symbolisme physique du geste.

Il est intéressant de noter, au passage, que même lorsqu'une négation est énoncée (3.1.1, 3.2.2, 3.3.2), le geste co-occurent de négation apporte une information différente et complémentaire qui est due au symbolisme physique du geste.

Références bibliographiques

- Calbris, G. (1983). Contribution à une analyse sémiologique de la mimique faciale et gestuelle française dans ses rapports avec la communication verbale (1. Expérimentation, 2. Taxinomie, 3. Synthèse, 4. Annexe illustrative). *Thèse d'état en 17 microfiches*. Paris: Didier Erudition.
- Calbris, G. (1985). La mimique faciale et gestuelle française du refus: motivation *Geste et Image*, 4, 11-37. Laignes: Quatre Vents Editeur.
- Calbris, G. (1987). Geste et motivation. *Semiotica*, 65(1/2), 57-96.
- Calbris, G. (1990). *The Semiotics of French Gestures*. Bloomington: Indiana University Press.
- Calbris, G., & Montredon, J. (1980). *Oh là là! Expression intonative et mimique*. Paris: CLE International.
- Darwin, C. (1872). *The expression of the emotions in man and animals*. London: John Murray
- Kendon, A. (2002). Some uses of the head shake. *Gesture*, 2(2), 147-182.
- Kendon, A. (2004). *Gesture: Visible Action as Utterance*. Cambridge: Cambridge University Press
- Spitz, R. A. (1994, 5^e édition). *Le non et le oui : La genèse de la communication humaine*. Paris: PUF.

ⁱ Dans chaque exemple rapporté, le codage du geste décrit signale le moment d'apparition du geste tandis que le texte en italiques donne la durée du geste.